

Réf: Dossier N° 057202

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PERFECT ALU ET METAL » en abrégé « PAM »

Siège social Abidjan, Yopougon, SIDECI SAGUIDIBA, Lot 319,
Ilot 48

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/10/2021, et enregistrés au CEPICI le 18/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PERFECT ALU ET METAL » en abrégé
« PAM »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Menuiserie aluminium
- Construction métallique
- Construction de bâtiment neuf
- Vente de vitre et d'aluminium
- Bâtiment-TP
- Import-Export
- Bureautiques – Informatiques et Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, SIDECI SAGUIDIBA, Lot 319, Ilot 48

Dirigeant(s) : M DOH LOWA PAUL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05556 du 01/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37641/GTCA/RC/2021 du 01/12/2021

